



## SANTE PUBLIQUE / SECTEUR HOSPITALIER

Les SSR privés dans une impasse économique totale

Paris, le 10 mars 2016 – Pris en étau entre l'annonce de la campagne tarifaire la plus négative qu'ils aient jusqu'alors connue et des perspectives de réforme de leur financement, à laquelle ils sont favorables, mais qui, à l'heure actuelle ne sont uniquement basées que sur des hypothèses statistiques sans aucune simulation financière, les établissements de SSR privés se retrouvent dans une impasse économique totale.

Les responsables de la FHP-SSR vont rapidement faire savoir au ministère de la Santé qu'une baisse tarifaire de - 2,70 % est un très mauvais signal au moment où l'on demande aux établissements des efforts supplémentaires pour se plier aux impératifs de la réforme du financement.

Depuis 2013, les établissements privés de SSR connaissent une baisse tarifaire cumulée de l'ordre de 6% ramenant le niveau des tarifs à l'année 2006.

Sur la base de cette tendance, la FHP-SSR estime qu'il n'y aura plus d'établissements de SSR privés d'ici 5 ans. D'ores et déjà, au regard de l'évolution tarifaire de cette année, au moins 10% des cliniques de SSR seraient, d'ici les 2 prochaines années, en faillite ou risque de faillite.

La FHP-SSR ne comprend pas cette volonté de démantèlement de tout un pan du secteur SSR, qui représente plus du tiers de l'activité nationale. Cela constitue un véritable paradoxe au moment où face à la recrudescence des maladies chroniques, qui touchent environ 10 millions de français, et aux conséquences du vieillissement de la population, le SSR reste le principal acteur concerné.

La FHP-SSR souhaite qu'une concertation s'engage dans l'urgence sur cette situation qui pourrait engendrer des conséquences sociales, économiques et sanitaires catastrophiques pour ces cliniques qui jusqu'à présent ont participé constructivement au chantier de la réforme et largement contribué à fluidifier la filière de soins.

Des centaines d'emplois seraient ainsi menacés et on pourrait en arriver rapidement à un blocage total de la filière de soins qui déstabiliserait l'organisation sanitaire et pénaliserait donc l'ensemble des patients.

Les représentants de la FHP-SSR appellent donc solennellement la Ministre à revoir sa position compte tenu des impacts désastreux pour les établissements SSR privés mais également, et surtout, pour nos concitoyens.

## **Contact presse:**

Comfluence Tiffany Allenet – 01 40 07 34 25 tiffany.allenet@comfluence.fr

FHP SSR 04.91.25.39.17 fhpssr@fhp-ssr.fr